

COMPTE-RENDU

1. Liste des présents

Cabinet New Deal

- Alexandra COHARD (consultante)

Cittanova Bureau d'études :

- Catherine BARRAU (Urbaniste)
- Sarah DESCHAMPS (Urbaniste)

Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch :

- Coralie DE MORTIER (cheffe de projet SCOT)
- Claudine PEYRON (Directrice générale des Services)
- Alexandre MOUGIN (Directeur du pôle Attractivité et du développement)

Elus (34) :

- Maurice BRUN (Laragne-Montéglin)
- Bernard CAVEING (Bellaffaire)
- Olivier CHABRAND (Saint-Geniez)
- Florence CHEILAN (Entrepierres)
- Patrick CLARES (Sisteron)
- Jean-Louis CLEMENT (Sisteron)
- Bernard CODOUL (Sisteron)
- Elisabeth COLLOMBON (Vaumeilh)
- Didier CONSTANS (Mison)
- Gilles CREMILLIEUX (Orpierre)
- Jean-Marc DUPRAT (Laragne-Montéglin)
- Jérôme FRANCOU (La Motte-du-Caire)
- Nicolas LAUGIER (Sisteron)
- Pascal LOMBARD (Saléon)
- Michèle MAFFREN (Laragne-Montéglin)
- Philippe MAGNUS (Lachau)
- Serge MAOUI (Lazer)
- Hervé MIRAN (Valavoire)
- Alain MONTAY (Le Poët)
- Gérard NICOLAS (Val-Buëch Méouge)
- Ghislaine OLIVE (Monétier-Allemont)
- Georges PAPEGAY (Le Poët)
- Franck PERARD (Sisteron)
- Jean-Christophe PIK (Valernes)
- Magali PRUNSTER (La Piarre)
- Annick REYNAUD-FREY (Méreuil)
- Régis RIOTON (Bayons)
- Michel ROLLAND (Savournon)

- Daniel ROUIT (Serres)
- Marianne ROUX (Villebois-les-Pins)
- Jean SCHULER (Trescléoux)
- Jean-Yves SIGAUD (Turriers)
- Lionel TARDY (Rosans)
- Robert ZUNINO (Faucon-du-Caire)

2. Objet et contenu de la réunion

Le Sisteronais-Buëch a adopté son PAS le 10 octobre dernier. Il est aujourd'hui question de remettre en débat l'armature territoriale du PAS afin d'arriver à une meilleure répartition des objectifs à l'échelle des communes de la CCSB. Pour rappel, l'axe n°3 du PAS vise à «renforcer la solidarité territoriale», à travers laquelle il est question de permettre à chaque commune de jouer un rôle dans l'armature et renforcer les liens entre ces dernières. L'armature territoriale implique des degrés d'aménagement/développement différents des communes selon les niveaux de l'armature.

Le travail de l'armature territoriale s'appuie sur le fonctionnement et les réalités existantes du territoire de la CCSB et veut projeter les dynamiques futures de l'intercommunalité. Pour cela, une analyse multicritère a été réalisée finement sur la base de données statistiques et thématiques issues du territoire intercommunal ou départemental mais aussi des open-sources du gouvernement (INSEE notamment). Cette analyse a été reproduite graphiquement sur fond cartographique et a permis de proposer deux scénarios d'armature territoriale, appuyé d'un texte narré proposant les avantages et les inconvénients/incidences pour le territoire de la CCSB.

Cette analyse avait ainsi pour but de présenter la réalité du territoire de manière brute et objective sur les thématiques suivantes : localisation des lieux d'enseignement sur le territoire ; répartition des services et équipements ; lieu de travail des actifs ; localisation de l'offre de mobilités ; poids des communes dans la CCSB en terme de démographie et de consommation foncière ; répartition de la capacité d'accueil touristique.

Pour rappel, deux scénarios ont été proposés aux élus :

Scénario 1 : correspondant à celui débattu dans le PAS en octobre 2023, à 3 niveaux d'armature

Scénario 2 : proposant 4 niveaux d'armature

La séance s'est déroulée comme suit :

- Un temps introductif d'environ 15 minutes comprenant une contextualisation des ateliers par le cabinet New Deal en charge du projet de territoire de la CCSB qui se mène en parallèle du SCOT. Le bureau d'études Cittanova a présenté le déroulement et les objectifs des ateliers du jour qui concernaient donc l'armature territoriale du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) du SCOT.
- Les élus ont été regroupés sur 7 tables. Ce temps de travail a permis d'aboutir à des échanges et arbitrages quant au choix du scénario d'armature voulu pour le SCOT.
- Bilan des échanges et restitution à l'oral devant la salle par un rapporteur.

Les élus étaient répartis comme tel :

TABLE 1 – Elisabeth COLLOMBON ; Isabelle LAMONTRE-MOULIN ; Gérard NICOLAS ; Georges PAPEGAY ; Jean SCHULER ; Jean-Louis CLEMENT

TABLE 2 – Bernard CODOUL ; Pascal LOMBARD ; Michèle MAFFREN ; Philippe MAGNUS ; Hervé MIRAN ; Robert ZUNINO

TABLE 3 – Didier CONSTANS ; Gilles CREMILLIEUX ; Serge MAOUI ; Franck PERARD ; Marianne ROUX

TABLE 4 – Martine GARCIN ; Michel HERNANDEZ ; Nicole PELOUX ; Régis RIOTON ; Lionel TARDY

TABLE 5 – Olivier CHABRAND ; Jean-Marc DUPRAT ; Annick REYNAUD-FREY ; Jean-Yves SIGAUD

TABLE 6 – Patrick CLARES ; Jérôme FRANCOU ; Alain MONTAY ; Magali PRUNSTER ; Michel ROLLAND

TABLE 7 – Maurice BRUN ; Bernard CAVEING ; Florence CHEILAN ; Nicolas LAUGIER ; Daniel ROUIT

3. Synthèse des échanges et des arbitrages

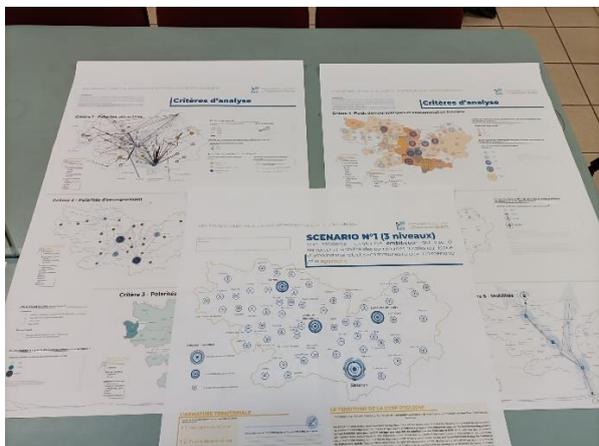
M. le Vice-Président de la CCSB, Philippe Magnus, rappelle le contexte de la tenue de ces ateliers dans le cadre de l'élaboration du SCOT du Sisteronais-Buëch. Il rappelle que la CCSB a voulu mener de front l'élaboration de son PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial), son projet de territoire et le SCOT dans le but de créer une synergie dans la mise en œuvre des politiques publiques du territoire et leurs objectifs.

Il souligne l'importance des ateliers de ce jour au regard du besoin d'arbitrage de la part des élus pour l'armature du PAS, débattu en octobre 2023 qui présentait quelques lacunes et nécessitaient quelques approfondissements.

Il rappelle le but de l'armature pour le territoire de la CCSB et les enjeux auxquels elle doit répondre : faire lien entre les communes du territoire, prendre en compte les spécificités de chaque commune, favoriser la solidarité, les échanges et le partage entre les communes (notion de solidarité territoriale).

Cet atelier s'inscrit plus largement et en parallèle d'un cycle d'ateliers du projet de territoire menés par le cabinet New Deal, avec qui un certain nombre de rencontres avec les élus ont été réalisées afin de déterminer les enjeux en matière de politiques publiques pour le territoire de la CCSB.

Cittanova présente l'organisation et lance ensuite l'atelier. Chaque groupe d'élus dispose de 2 planches présentant chacune deux scénarios d'armature et de 2 planches de cartographies basées sur une analyse critique pour appuyer leur réflexion.



Bilan des ateliers par groupes :

Après 1h30 de travail, un rapporteur pour chaque groupe est invité à présenter les arbitrages menés pendant les échanges :

Table 1 : Présenté par Isabelle LAMONTRE-MOULIN

Les discussions ont été nombreuses, les élus sont rapidement tombés d'accord pour éliminer le scénario 1. Leur souhait est que les communes relais existent et sont à distinguer des communes rurales. Dans le scénario 2 retenu, Sisteron doit garder son rôle de locomotive actuel, les élus n'imaginent pas qu'une autre commune puisse prendre sa place.

Une réflexion a été posée : **quels critères prendre en compte pour la définition d'une commune relais ?** Les communes relais qui n'ont pas d'écoles peuvent-elles être considérées comme « relais » ? Aussi, quid du niveau des communes qui ont, ou auront prochainement, une école et qui pourraient sortir de la catégorie des communes rurales ?

Au sujet des mobilités, les élus souhaitent voir se développer des pistes cyclables supplémentaires mais aussi développer des axes de mobilités avec les intercommunalités voisines qui correspondent parfois davantage au bassin de vie (des « vallées traversées »). Il est également souligné le souhait que l'axe routier vers Grenoble soit modifié afin de permettre une meilleure circulation avec un potentiel de développement considérable de notre vallée.

Dans le cadre des PLU, les élus souhaiteraient diminuer les surfaces bâties existantes pour faciliter la mixité et l'installation. Auparavant, les surfaces minimums étaient de 3000m², aujourd'hui elles sont de 1500m² mais il faudrait aller plus loin.

Table 2 : Présenté par Bernard CODOUL

Les élus ont acté le scénario n°2 qui correspond à un meilleur maillage et une reconnaissance de tous les secteurs. Il prend en compte le développement des services de proximité, la limitation des déplacements mais également le maintien à domicile, en somme il permet plus de **proximité**. Ainsi passer à un scénario 4 niveaux permettrait le développement et la création d'emplois et d'entreprises ainsi qu'un développement plus étalé du logement. Sisteron resterait en première place comme **ville-centre locomotive**. Pour les noms des niveaux, les élus n'ont pas souhaité faire de changement.

La question s'est posée entre les villes rurales et les villes relais avec des changements possibles (faire monter des villes rurales en villes relais) pour **désenclaver et apporter plus de diversité entre les secteurs Nord-ouest et Nord-est**.

Table 3 : Présenté par Marianne ROUX

Le scénario 1 n'a pas été retenu. Sisteron reste la centralité. Les élus n'ont pas souhaité de regroupement des catégories 1 et 2, ni de modification des niveaux 3 et 4.

Une remarque a été formulée quant à la **zone Nord-Ouest dépourvue de commune relais**. Cela pose un inconvénient car la vallée est indépendante du fait de la communication difficile entre ces vallées. Les élus sont restés indécis sur le fait de créer une nouvelle centralité ou non.

Table 4 : Présenté par Lionel TARDY

Les élus ont eu de nombreuses discussions et ont trouvé le travail intéressant. Dès le départ certains critères ont été remis en question. Les chiffres présentés sur les cartes figent une position ou un modèle, qu'il convient de questionner pour ne pas subir l'effet des centralités comme un effet de déclassement pour les plus petites communes. Ou aussi de ne pas subir un modèle obligatoire de concentration urbaine alors que les élus voudraient **défendre un modèle de fonctionnement en vallées rurales**.

Le scénario 1 n'a pas été retenu car l'armature proposée reconnaît le principe des pôles mais tend à uniformiser le reste du territoire, ce qui n'est pas à l'image des réalités géographiques et de fonctionnement par vallées. Il ne met qu'un seul axe en valeur (Buëch) sans prendre en compte les autres axes des vallées.

Pour le scénario 2, après débat, comme il est reconnu que Sisteron exerce une fonction économique majeure, sa place dans l'armature n'est pas remise en cause. Bien que le scénario 2 reconnaisse davantage le système de vallées et les anciennes centralités rurales en particuliers sur les vallées vers l'Ouest (Méouge, Serres- Nyons, Turriers), il fait consensus sur les communes relais. Les élus n'ont pas réussi à trancher sur la question suivante : **faut-il reconnaître 4 communes relais qui sont voisines et sur un même axe ?**

Les élus souhaitent modifier les termes des niveaux pour des termes plus positifs, « communes relais » et « centralités secondaires » mais sans parvenir à faire une proposition.

Table 5 : Présenté par Jean-Marc DUPRAT

Le scénario 1 n'a pas fait l'unanimité et est jugé trop utopique, notamment au regard des conséquences sur le territoire : augmentation des équipements, mixité sociale et fonctionnelle des communes rurales, une diversification touristique, etc. En somme un développement territorial généralisé à l'échelle de toutes les communes est utopique. A titre d'exemple, pour ce qui est des communes au niveau 3, les élus ne souhaitent pas avoir la même attractivité dans certaines communes que d'autres du même niveau. Ainsi mettre Mison, Rosans, le Poët et d'autres, au même niveau que Nossage-et-Bénévent ou Villebois ne pourrait pas marcher.

Le scénario 2 est donc jugé plus cohérent. Les élus sont d'accord pour laisser Sisteron en première place et pour rester à une armature de 4 niveaux. En revanche, il souligne l'importance de **laisser une possibilité d'évolution des communes ayant des projets de développement particulier**, de création d'école ou autres entre les niveaux 3 et 4.

Table 6 : Présenté par Alain MONTAY

Les élus ont fait le choix de l'armature à 4 niveaux et donc du scénario 2. Sisteron reste ville moteur. Ils font une **proposition de noms pour les niveaux d'armature** : Pôle principal, Pôle de centralité, Pôle relais, Communes polarisés.

Table 7 : Présenté par Florence CHEILAN

Le choix a été très rapide. Le scénario 2 en 4 niveaux s'est montré comme une évidence. Sisteron est locomotive et ville centre. Les noms conviennent parfaitement.

En conclusion, un certain nombre d'éléments sont à retenir pour l'armature. Les élus souhaitent une meilleure définition des critères à prendre en compte dans le niveau des « communes relais » et également réfléchir à une meilleure répartition de ces dernières (faut-il une commune relais dans le secteur nord-ouest, qui en est dépourvu ?). En effet, l'idée de privilégier un fonctionnement par vallées a été plusieurs fois évoquée, avec par exemple des « communes d'équilibre » par vallées. Ainsi le scénario 2, à 4 niveaux d'armature, doit privilégier une logique de proximité entre les communes de la CCSB.

4. Suite de l'étude

L'armature territoriale aura un rôle dans la suite de l'élaboration du SCOT et l'application des règles et orientations inscrites au PAS et dans le DOO.

Les prochains ateliers de travail porteront sur la répartition des objectifs de consommation foncière auxquels le SCOT doit répondre.

Prochaines rencontres :

- 11 mars > Ateliers thématiques pour l'élaboration du DOO (Aménagement Commercial ; Environnement & Paysages). Ces ateliers ont pour objectif de connaître le positionnement et le niveau de réglementation que souhaitent les élus, les PPA et les citoyens sur les thématiques proposées.
- 15 Avril > Ateliers pour la répartition quantitative du DOO (Habitat & Cadre de vie et objectifs chiffrés du DOO)